

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



**ARMP**  
AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 211/2025

A L'ETABLISSEMENT KEY SOLUTION PROVIDERS Sarlu (KSP Sarlu).

Après avoir reçu le contrat du marché n° 024/GOUV/P.LBA/2022, conclu avec la Province du Lualaba, pour un montant total hors taxe de dollars américains douze millions quatre cent soixante-cinq mille cinq cent quarante-trois (USD 12 465 543) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quatre-vingt-sept mille deux cent cinquante-huit, quatre-vingt centimes (USD 87 258,80), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 07/10/2025

Directeur Administratif et Financier



Mr. Christophe MBATI  
Directeur Général